

La Roche sur Yon, le 31 août 2016

La Directrice Académique
des Services Départementaux
de l'Éducation Nationale de la Vendée

à

Mesdames et Messieurs les enseignants
des Ecoles Maternelles et Primaires
Publiques
S/c de Mesdames et Messieurs les
Inspecteurs de l'Éducation Nationale

Objet : Lettre de rentrée 2016

Cabinet
BB/RS N°144/2016
Tél : 02.51.45.72.02
Fax : 02.51.46.08.99
ce.ia85@ac-nantes.fr

Cité administrative Travot
BP 777
85020 LA ROCHE / YON CEDEX

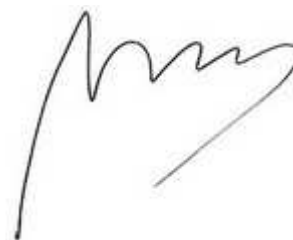
Bienveillante et exigeante, l'école est le lieu privilégié pour apprendre à vivre ensemble, apprendre ensemble et chacun selon son rythme sur la base de programmes nouveaux socles et curriculaires. L'école maternelle est désormais un cycle à part entière, tandis que le cycle 2 et le cycle 3 s'inscrivent dans une logique de continuité et de fluidité de la scolarité obligatoire, rendant naturels les liens avec les enseignants et les équipes de direction des collèges.

L'école est forte de ses approches pédagogiques pensées pour que tous les élèves entrent dans les apprentissages et chacun à son rythme. Les équipes de circonscription pilotées par les inspectrices et les inspecteurs sont un soutien constant dans l'accomplissement de vos missions. L'équipe ressource présente dans chacune des circonscriptions est notamment à vos côtés tant pour la mise en place des usages pédagogiques du numérique que pour la prise en charge des élèves les plus fragiles. Ainsi, des apprentissages ambitieux appuyés par une évaluation reflétant les progrès accomplis seront les principaux axes de notre travail.

Cette année scolaire sera aussi marquée par le renouvellement des projets d'école. Outil de fonctionnement au quotidien, le projet de votre école est un instrument indispensable pour partager des objectifs communs et permettre des bilans réguliers des actions menées. De ce fait, c'est la réflexion et l'élan collectifs qui doivent se traduire dans le projet d'école formalisé de manière simple et compréhensible par tous. C'est aussi dans ce sens que le travail peut être mené pour évaluer les PEDT qui devront faire l'objet d'un renouvellement. Continuité et cohérence entre les temps scolaire et péri-scolaire doivent être les mots qui guideront notre réflexion pour la mise en place des nouveaux projets éducatifs territoriaux.

C'est dans ce même sens que pourront se mettre en place les parcours qu'ils soient citoyens, de santé ou artistiques et culturels. Nous savons la qualité de votre engagement et les situations diverses auxquelles vous pouvez tous vous trouver confrontés. La tâche qui vous est confiée est lourde et parfois difficile, vous ne devez pas hésiter à nous faire connaître au plus tôt les situations complexes, pour qu'une réflexion et une action collective puissent être mises en œuvre. Soyez fiers du travail accompli et soyez assurés de notre soutien pour l'accomplissement de vos missions.

A tous, professeurs débutants ou chevronnés, nous vous souhaitons une très belle année scolaire.



Anne-Marie BAZZO

